

Mineurs non accompagnés

De l'accueil à l'insertion professionnelle

Par Anne LE CABELLEC,
Félix LAVAUX,
Brigitte BAUDRILLER
et Quentin JOSNIN
Fondation Apprentis d'Auteuil

La France accueille sur son sol des milliers de mineurs non accompagnés, ces jeunes sans famille, isolés, venus d'ailleurs pour trouver un avenir meilleur. Ceux qui sont reconnus mineurs sont pris en charge au titre de la protection de l'enfance par les Départements, dont c'est la compétence. Les services départementaux les confient ensuite à des opérateurs de terrain, dont Apprentis d'Auteuil.

Depuis sa création, en 1866, la Fondation Apprentis d'Auteuil a accumulé une expérience, un savoir-faire, une capacité à accompagner ces jeunes particulièrement fragiles qui en font l'un des acteurs majeurs dans ce domaine en France. Car cela ne s'improvise pas. Avant d'envisager une insertion professionnelle, c'est tout un cheminement qu'il faut réaliser aux côtés de ces jeunes volontaires, motivés, mais aussi traumatisés par leur parcours. Un accompagnement éducatif et social, qui les prend en compte dans toutes leurs dimensions, et les aide à intégrer les codes de la société française. Un défi à relever, comme en témoignent Nicolas Truelle, directeur général d'Apprentis d'Auteuil, ainsi qu'un chef d'entreprise, un responsable de dispositif et un ancien mineur non accompagné, aujourd'hui à la tête d'une PME.

Présentation de la Fondation Apprentis d'Auteuil

La Fondation Apprentis d'Auteuil agit depuis 155 ans pour l'éducation et l'insertion des jeunes confrontés à des difficultés. L'institution est née en 1866 de l'engagement d'un homme, l'abbé Louis Roussel, qui a refusé de se résigner face à l'incapacité de la société à prendre en charge les « enfants des rues » et a tout fait pour leur offrir des conditions de vie dignes. Cet engagement auprès de la jeunesse n'a jamais faibli et a su se réinventer au fil du temps.

Fondation catholique reconnue d'utilité publique, Apprentis d'Auteuil agit, aujourd'hui encore, au plus près des fragilités de son époque : enfants et adolescents en danger, décrocheurs scolaires, mineurs non accompagnés, jeunes éloignés de la formation et de l'emploi, familles précaires et isolées...

Être au plus près de chaque fragilité

En 2021, ce sont ainsi plus de 30 000 jeunes et 6 000 familles qui sont accompagnés dans les 240 établissements et dispositifs d'Apprentis d'Auteuil en France métropoli-

taine et en Outre-mer, avec une présence accrue en milieu urbain. Pour eux, la Fondation agit chaque jour sur plusieurs fronts :

- La protection de l'enfance : accompagner et prendre soin des enfants qui lui sont confiés par l'Aide sociale à l'enfance (les mineurs non accompagnés, par exemple) ;
- L'éducation et la scolarité : donner le goût d'apprendre au travers d'une pédagogie innovante et d'un suivi éducatif renforcé ;
- L'insertion professionnelle : remobiliser les jeunes adultes sans qualification et sans emploi pour les accompagner vers une formation ou un emploi ;
- L'accompagnement des familles : accompagner les parents fragilisés pour prévenir l'apparition de difficultés éducatives majeures et préserver la qualité du lien familial ;
- Le plaidoyer en faveur de la jeunesse en difficulté : porter la voix des jeunes et des familles pour faire évoluer les regards et les politiques publiques.

La cause de la jeunesse en difficulté dépasse de loin nos frontières. C'est pourquoi Apprentis d'Auteuil se mobilise aussi à l'international en lien avec 59 partenaires, dans 31 pays.



Photo © Besnard/Apprentis d'Auteuil

Autour de Dominique Meary, leur professeur, des jeunes du lycée professionnel Jean-Marie-Vianney de La Côte-Saint-André (38) en CAP Maintenance bâtiment et collectivités.

Focus sur l'insertion

Près de 15 % des 15-29 ans sont actuellement très éloignés de l'emploi en France ; parmi eux, 500 000 « invisibles » des dispositifs publics risquent de rester à l'écart de toute intégration.

Face à cette urgence sociale qui pèse sur une partie de la jeunesse, Apprentis d'Auteuil se mobilise pour proposer aux plus vulnérables des solutions d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle et des offres de parcours personnalisés dans chaque bassin d'emploi.

L'insertion des jeunes dans la société et le monde du travail est aujourd'hui, comme depuis ses débuts, une priorité pour Apprentis d'Auteuil.

Les moyens d'agir

Pour mener à bien ses différentes missions, Apprentis d'Auteuil dispose de ressources provenant pour 57 % de fonds publics. Ils sont constitués principalement de financements provenant d'une cinquantaine de conseils départementaux pour l'accueil des jeunes confiés à la Fondation par les services de l'Aide sociale à l'enfance.

L'autre part significative des ressources d'Apprentis d'Auteuil (43 %) provient des dons et legs, mais aussi du mécénat et de la taxe d'apprentissage. Ces fonds privés permettent, notamment, de compenser le faible niveau de participation des parents aux frais de scolarité ou d'internat de leurs enfants. Ces fonds contribuent également à inventer et à développer des dispositifs nouveaux au profit des jeunes et des familles.

La diversité de ces sources de financement garantit l'autonomie et la liberté d'action de la Fondation. Sa gestion et son organisation sont, par ailleurs, solides et soumises à des contrôles réguliers, aussi bien internes qu'externes.

La confiance, la clé de l'approche de la Fondation

La clé de la démarche d'Apprentis d'Auteuil est la confiance, une confiance qui exclut tout jugement sur les personnes et respecte le chemin de chacun. Une confiance qui permet à ces jeunes et à ces familles malmenés par la vie de trouver leur place dans la société. Plus de 6 000 collaborateurs (éducateurs, maîtresses de maison, professeurs, psychologues, chargés d'insertion, fonctions ressources, etc.), épaulés par 4 000 bénévoles, s'engagent quotidiennement à leurs côtés.

Le professionnalisme de ses équipes comme l'expérience accumulée au fil des années ont permis à Apprentis d'Auteuil d'acquérir un savoir-faire unique, reconnu tant par ses partenaires publics que par ses soutiens privés. Là aussi la confiance est précieuse, car la mission d'intérêt général menée par la Fondation se construit en complémentarité de l'action publique et avec le concours de donateurs et d'entreprises.

Dans le contexte de crise que nous vivons aujourd'hui, l'engagement et la présence d'Apprentis d'Auteuil sont plus que jamais essentiels. Tout comme l'est la solidarité de tous, qui permet de favoriser de nouveaux départs, de nouvelles réussites, de nouveaux liens au sein des familles...

De l'accueil à l'insertion professionnelle

Ils sont des milliers qui, pour fuir la guerre, les persécutions ethniques ou religieuses, la misère ou la maltraitance familiale, ont gagné l'Europe et parfois la France, terre de tous leurs espoirs. Un pays, qui, ils l'espèrent, va les protéger et leur offrir un avenir meilleur. « Ils », ce sont les mineurs non accompagnés, les MNA, des jeunes venus d'autres pays, seuls, sans famille.

Après un périple ponctué de dangers, où ils ont souvent été les proies de trafic humain, de vols, d'abus, ils arrivent sur le sol français où d'autres défis les attendent. Ils doivent tout d'abord prouver leur minorité pour être pris en charge par les Départements, dont c'est la compétence au titre de la protection de l'enfance ; poser leur sac et apprendre progressivement à vivre avec leurs traumatismes pour pouvoir avancer ; entamer des démarches pour tenter de régler leur situation administrative ; apprendre le français pour les non-francophones, prendre ou reprendre le chemin de l'école, quand un grand nombre n'y sont pas ou que peu allés dans leur propre pays ; perdre leurs illusions d'un Eldorado, aussi. Le tout dans un temps contraint, avant 18 ans, et parfois jusqu'à 21 ans, âge à partir duquel le soutien apporté par l'Aide sociale à l'enfance prend fin. Isolés, ils doivent faire preuve de volonté, mais ont aussi besoin d'être accompagnés pour avancer dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, et parvenir à une intégration durable.

Combien sont-ils en France ? Difficile de le dire précisément. Selon l'Association des départements de France, 40 000 MNA étaient pris en charge par les conseils départementaux en 2019, dont 16 000 entrants.

Apprentis d'Auteuil accueille actuellement 1 800 MNA, dans une cinquantaine de ses établissements. Pour cela, la Fondation reçoit des financements des départements, qu'elle complète par des financements privés provenant de mécènes, de philanthropes ou de particuliers. Son histoire, ses valeurs, son évolution : tout converge pour expliquer l'expertise que la Fondation a développée dans le domaine de l'accompagnement des MNA, dont elle est devenue au fil des années l'un des acteurs majeurs en France.

En effet, depuis ses débuts en 1866, l'institution accueille des jeunes de toutes origines. L'abbé Louis Roussel, son fondateur, la présentait ainsi ⁽¹⁾ : « Notre établissement d'Auteuil a toujours été un asile essentiellement cosmopolite. Nous y avons déjà vu passer à peu près toutes les nations de l'univers et nous n'éprouvons pas plus d'étonnement en recevant un Chinois ou un Canaque qu'en accueillant un Breton ou un Berrichon. » Mais c'est à partir de 1975 que le processus s'accélère, avec l'accueil en France des *boat people*. Mû par sa tradition d'accueil, Apprentis d'Auteuil leur ouvre ses portes, et ce, jusqu'à la fin des années 1980. Un nouveau tournant est pris à l'été 2001 quand l'Aide sociale à l'enfance de Paris demande

à la Fondation d'accueillir en urgence douze jeunes Roumains, puis des ressortissants chinois.

L'accueil est le maître-mot. Pour les équipes de la Fondation, si la finalité de l'insertion est bien posée dès le départ, elle passe nécessairement par de nombreuses étapes, notamment par un accompagnement socioéducatif. Un bilan de santé physique et psychologique est établi, et un suivi est assuré par des professionnels pour tenter d'évacuer les traumatismes et leurs symptômes.

Parallèlement, chaque jeune bénéficie d'un accompagnement scolaire, avec pour but l'accès à une formation qualifiante, puis à un emploi. La maîtrise de la langue française est la condition *sine qua non* d'une bonne intégration, de leur accès à l'emploi et de leur insertion sociale. Les profils et les niveaux d'études sont tous différents, ce qui nécessite un soutien personnalisé. Certains de ces jeunes ne sont jamais allés à l'école dans leur pays d'origine, et ne connaissent rien de leur pays d'accueil. Un suivi éducatif de qualité est aussi garanti – un des engagements d'Apprentis d'Auteuil –, pour que chacun de ces jeunes s'approprie la culture française, un enjeu de taille : rapports homme-femme, liberté d'expression et de conscience, valeurs républicaines...

Ce n'est qu'ensuite, une fois ces premiers pas franchis, que l'insertion peut s'envisager au travers d'une formation professionnelle, nécessairement courte, au vu des échéances, et souvent dans le cadre de l'alternance. Mais avec l'atout d'une rage d'apprendre et de s'intégrer que montrent la plupart de ces jeunes venus de loin.

Tout ce travail ne peut se faire seul. Apprentis d'Auteuil travaille avec de nombreux partenaires, qui financent notamment les cours de français langue étrangère ou des dispositifs comme les Toulines, des lieux dédiés aux jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance, sans diplôme, ni réseau familial ou amical pour les épauler. Les équipes collaborent également avec leurs homologues présents dans d'autres pays européens qui accueillent également des MNA. Des échanges qui permettent d'avancer sur ces problématiques délicates et d'aider, au mieux, ces jeunes déracinés.

Témoignages

Interview de Nicolas Truelle, directeur général d'Apprentis d'Auteuil

Pourquoi Apprentis d'Auteuil accueille-t-il des mineurs non accompagnés (MNA) ?

L'accueil des MNA est lié à notre histoire, à notre conviction que notre projet correspond à ce dont ces jeunes ont besoin. Les services sociaux nous les confient, car notre projet éducatif – en particulier, notre expérience et notre savoir-faire dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'insertion – fait de nous un acteur particulièrement pertinent. Face à l'augmentation du nombre des MNA sur notre sol, notre Fondation – œuvre d'Église reconnue d'utilité publique – répond aussi à l'appel de l'Église, manifesté par le pape François.

(1) *La France illustrée*, 1884.

Quels sont nos engagements vis-à-vis de ces jeunes ?

Notre premier engagement est d'apporter à ceux qui nous sont confiés un accompagnement socio-éducatif de qualité, prenant en compte toutes les dimensions de leur personne. C'est pour nous un élément-clé de leur insertion, sur lequel il ne faut pas transiger. Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur la résilience, la volonté, le courage que montre la majorité d'entre eux, et dont témoignent leurs réussites. Mais nous sommes cependant préoccupés par le fait que les budgets départementaux de protection de l'enfance consacrés aux MNA n'ont pas suivi la très forte augmentation de cette population en 2017 et 2018. Cela conduit parfois les associations à ne pas disposer des moyens adéquats pour les accompagner.

Quel est l'apport d'Apprentis d'Auteuil ?

L'accompagnement de ces jeunes nécessite de prendre en compte leurs spécificités culturelles, leur histoire de vie et les traumatismes auxquels ils ont été confrontés, notamment dans leur parcours d'exil. Leur maîtrise de la langue française et leur parcours scolaire orientent le type de scolarisation ou de formation qui peut leur être proposé. De plus en plus de jeunes arrivent avec un niveau scolaire assez bas, il leur faut donc redoubler d'efforts pour pouvoir entrer dans une formation. Par ailleurs, leur situation administrative demande une attention particulière pour favoriser une insertion pérenne, et ce d'autant plus que la prise en charge au titre de la protection de l'enfance s'arrête rapidement, voire brutalement, à leur majorité.

Nous accueillons ces jeunes en hébergement collectif ou dans des appartements où ils apprennent l'autonomie. Les éducateurs sont à leurs côtés pour travailler leur projet personnel et professionnel, dans un temps contraint par l'échéance de leur majorité. La scolarisation et la formation se font, quant à elles, principalement dans nos lycées professionnels qui disposent de plus en plus souvent de classes pour élèves allophones. Nos dispositifs de formation par alternance permettent une inclusion dans le monde du travail. Enfin, lorsque la prise en charge au titre de la protection de l'enfance cesse, nous veillons à maintenir le lien et à les accompagner dans leurs démarches.

Présentation du dispositif Pro'Pulse Prépa Apprentissage de Meudon (92), un parcours accéléré pour des jeunes très décidés – Interview de Frédéric François, chargé d'insertion

Former un mineur non accompagné (MNA) en France relève de la course contre la montre : à sa majorité, il n'est plus protégé au titre de la protection de l'enfance et est donc susceptible d'être renvoyé dans son pays d'origine, faute d'un motif légal pour demeurer sur le territoire national. Pourtant, ces jeunes à l'histoire douloureuse détonnent par leur volonté de s'insérer durablement. Frédéric François, chargé d'insertion au sein du dispositif Pro'pulse Prépa Apprentissage⁽²⁾, intégré à l'Ensemble scolaire et

professionnel Saint-Philippe de Meudon, témoigne : « Les jeunes qui nous sont orientés par l'Aide sociale à l'enfance ou par nos partenaires sont extrêmement motivés et sérieux. Venu pour la plupart d'Afrique subsaharienne après avoir tout quitté, ils mesurent l'opportunité qui leur est offerte ici et n'en laissent pas une miette ! »

Un parcours en cinq étapes

À Meudon, Pro'Pulse accueille 16 jeunes âgés de 16 à 23 ans, dont une majorité de MNA. Il leur est proposé un parcours renforcé en cinq étapes pour les préparer aux exigences d'une formation en alternance aux métiers du secteur de l'électricité, au fonctionnement et aux codes de l'entreprise. L'objectif est de maximiser leurs chances de décrocher un contrat d'apprentissage, qui est le meilleur passeport pour une intégration socioprofessionnelle rapide et réussie. Pendant huit mois, les jeunes travaillent 35 heures par semaine, réparties selon trois modules : acquisition des savoirs de base, atelier électricité et insertion professionnelle. À leurs côtés, une équipe mesure la progression de chacun d'eux et leur apporte un soutien individualisé. « Nous faisons le maximum pour entourer le jeune et le mettre en relation avec le bon interlocuteur, selon la problématique », précise Frédéric François.

Propulsion vers l'emploi

À Saint-Philippe, sur 16 jeunes accompagnés en 2020, 14 sont aujourd'hui en apprentissage dans de grandes entreprises (Enedis, Cegelec, SNCF, etc.) ou dans des PME. Parmi eux, Mamadou : « À la fin de mon parcours, malgré la crise sanitaire, j'ai eu la joie de signer un contrat d'apprentissage chez Eiffage Énergie Systèmes. Tout ça, c'est grâce à Pro'pulse, où j'ai pu clarifier mon projet professionnel et apprendre les bases du métier d'électricien ». Et demain ? « J'aimerais poursuivre mes études jusqu'au BTS, répond Mamadou, pour devenir ingénieur chef d'équipe ou bien chargé d'affaires chez Eiffage ».

Il s'agit là de l'un des nombreux exemples qui témoignent de l'efficacité de cette prépa multimétiers proposée dans de nombreux établissements d'Apprentis d'Auteuil.

Témoignage d'un chef d'entreprise, Arnaud Caujolle, gérant de CPCA Décoration, entreprise générale du bâtiment

« Quand Apprentis d'Auteuil m'a sollicité pour prendre un jeune MNA en apprentissage, je me suis dit pourquoi pas ! Dès l'instant où un jeune veut travailler et apprendre un métier, rien ne s'y oppose. À moi et à mon équipe de bien transmettre notre savoir-faire. J'ai donc accueilli en stage Oussman, puis Mohamed, deux jeunes devenus adultes avant l'âge après un parcours de migration inimaginable. Dans l'entreprise, ils se sont montrés appliqués et volontaires. Après avoir obtenu un CAP d'électricien, Oussman a décroché un emploi chez Bouygues. Mohamed est, lui, en deuxième année de CAP d'électricien. Il envisage de préparer ensuite un CAP de menuisier. Chez nous, il révèle ses talents. Avec à la clé une promesse d'embauche ! ».

(2) Pro'Pulse Prépa Apprentissage est lauréat du plan d'investissement dans les compétences (PIC) lancé par le ministère chargé du Travail et visant à insérer professionnellement deux millions de jeunes et demandeurs d'emploi peu qualifiés d'ici à 2021.



Un mineur non accompagné participant à un cours de mathématiques au Centre de formation continue (CFC) de Vallauris (Alpes-Maritimes). Le CFC participe à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle de publics en difficulté sociale en leur proposant des formations professionnelles adaptées.

Témoignage d'un ancien MNA, Onkar Singh – Un destin hors du commun

Arrivé en France à l'âge de 13 ans, Onkar Singh a fondé sa propre entreprise et créé quatre emplois. Récit d'un parcours remarquable.

En regardant ce jeune entrepreneur de 27 ans, affairé dans sa camionnette, difficile d'imaginer un destin commencé à l'autre bout de la planète. Car Onkar est originaire du Pendjab, au nord-ouest de l'Inde. En 2006, âgé de seulement 13 ans, il quitte son pays « pour trouver un avenir meilleur ». Son périple dure deux mois. Il manque d'y laisser la vie à plusieurs reprises, mais arrive un beau matin gare de Lyon à Paris, « la ville lumière ». Il ne parle pas un mot de français. Pendant deux ans, il travaille sur les marchés pour survivre. Arrêté sans ticket dans le RER, il est confié à l'Aide sociale à l'enfance qui le place à la Maison d'enfants Saint-Jean d'Apprentis d'Auteuil à Sannois (95). Là, il apprend le français et prépare deux CAP. « Il travaillait le soir et le week-end pour mettre de l'argent de côté et se payer le permis de conduire. Il avait déjà un sens de l'entrepreneuriat assez développé », se souvient Pauline Beydon, directrice de la Maison d'enfants Saint-Jean. En 2016, il décide d'ouvrir sa propre entreprise d'aménagement de véhicules utilitaires. Cinq ans après, son entreprise est florissante. Il a embauché quatre personnes et vient de s'installer dans des nouveaux locaux. « Ça marche bien, dit-il avec le sourire. Je dois travailler 13 ou 14 heures par jour, y compris le week-end. Mais j'aime

le travail bien fait et je ne veux surtout pas décevoir les personnes qui m'ont fait confiance ! »

Quelques chiffres-clés

En France

- 16 760 mineurs non accompagnés (MNA) nouvellement pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance en 2019 (source : rapport d'activité de l'OFPPRA 2019) ;
- Environ 40 000 MNA pris en charge par les conseils départementaux en 2019 (source : Assemblée des départements de France, mars 2020).

À Apprentis d'Auteuil

- 1 769 MNA accueillis en 2020 ;
- dans 54 établissements ;
- 94,5 % de garçons ;
- âge moyen : 15 ans et demi.

Principales nationalités représentées

Guinée, Mali, Côte d'Ivoire, mais aussi Pakistan, Bangladesh... (source : direction des ressources éducatives et accompagnement métiers d'Apprentis d'Auteuil).